

## Inventiva, lointain cousin de Genfit, entre en bourse



(Easybourse.com) La biotech dijonnaise développe des traitements contre la NASH et d'autres maladies fibrotiques. Elle entend lever entre 48 et 58 millions d'euros lors de son introduction sur Euronext.

Une nouvelle société biopharmaceutique frappe à la porte de la bourse de Paris. Créée en 2012 à la suite d'un spin-off des laboratoires Fournier/Abbott, Inventiva développe des candidats-médicaments dans des maladies graves à fort

besoin médical. Elle vise dans un premier temps deux indications : la NASH, une maladie fibrotique sévère du foie qui touche plus de 30 millions de personnes aux Etats-Unis, et la sclérodémie systémique, une maladie orpheline sans traitement approuvé, touchant près de 170 000 patients dans le monde.

Dans la NASH, un marché estimé à plus de 35 milliards de dollars par an, sa molécule IVA 337 est un concurrent potentiel de l'Elafibanor de Genfit et de l'OCA d'Intercept. Toutefois, Inventiva est à un stade moins avancé de développement. Les premiers résultats de la phase II en cours ne sont pas attendus avant mi-2018, et la société ne fournit pas encore de calendrier sur une éventuelle commercialisation.

En parallèle, Inventiva développe un second programme clinique avec IVA336, un candidat médicament pour le traitement de trois formes de mucopolysaccharidoses (MPS), des maladies génétiques rares de l'enfant. Le recrutement du premier patient pour l'étude de phase I/II (preuve de concept) est prévu pour le début du second semestre 2017 avec des résultats attendus mi-2018 pour le traitement du syndrome de Maroteaux-Lamy.

"Sur ces deux programmes, notre objectif est d'être prêt au lancement de la phase III fin 2018. C'est pour nous en donner les moyens que nous réalisons aujourd'hui notre introduction en bourse", souligne Frédéric Cren, PDG et cofondateur d'Inventiva. La société, qui espère lever entre 48 et 58 millions d'euros, a déjà sécurisé 35 millions auprès d'investisseurs institutionnels (BVF Partners L.P, Novo A/S, Financière Arbevel et Perceptive Advisors).

Il s'agit de la première levée de fonds d'envergure de la société qui était jusqu'à présent financée par une subvention exceptionnelle des laboratoires Abbott dans le cadre du spin-off effectué en 2012 (celui-ci incluait la reprise d'une partie des effectifs par Inventiva). Cette subvention, d'un montant de 96 millions d'euros étalée sur cinq ans, se terminera en avril 2017. Cependant la société a d'autres sources de revenus au travers de ses partenariats de recherche avec AbbVie (la branche recherche de Abbott) et avec l'allemand Boehringer Ingelheim. Ce dernier entend s'appuyer sur l'expertise d'Inventiva pour développer de nouveaux médicaments dans le domaine de la fibrose pulmonaire et d'autre maladie fibrotiques. L'accord prévoit des paiements d'étape pouvant aller jusqu'à 170 millions d'euros. Grâce à ces partenariats Inventiva affichait au 30 juin 2016 une trésorerie positive de 23 millions d'euros et un **chiffre d'affaires** de 4,1 millions. Elle emploie une centaine de personnes.

François Schott